

Gaëlle Droz-Sauthier

**Les droits de procédure  
des enfants et des  
parents devant les  
autorités de protection  
de l'enfant**

Analyse de droit suisse  
de 1912 à aujourd'hui et  
de droit comparé

**HERAUSGEBERINNEN**

INGEBORG SCHWENZER  
ANDREA BÜCHLER  
MICHELLE COTTIER

Comment la participation des enfants et des parents aux procédures devant les autorités de protection de l'enfance est-elle ancrée dans la loi ? Cette analyse retrace l'évolution de cette participation en Suisse depuis l'entrée en vigueur du Code civil en 1912 jusqu'à aujourd'hui, à la lumière du droit suisse, de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et du droit comparé.

Ce projet, financé par le FNS dans le cadre du PNR 76, fait partie d'une étude interdisciplinaire et empirique intitulée «Intégrité, autonomie et participation dans la protection de l'enfant : Comment les enfants et les parents vivent-ils les actions des autorités de protection de l'enfant ?»

L'analyse chronologique permet d'identifier les obstacles à la mise en œuvre de cette participation en Suisse, ainsi que les facteurs favorisant son développement. Elle met en évidence des améliorations significatives grâce aux instruments de protection des droits de l'homme, mais révèle également une persistance des obstacles systémiques à la participation des personnes concernées, depuis près d'un siècle.

Ces résultats soulignent la nécessité d'une loi de procédure unifiée pour la protection de l'enfance, dont les grandes lignes sont exposées dans les conclusions de l'étude.

---

Gaëlle Droz-Sauthier

Dr. iur.

**Les droits de procédure  
des enfants et des parents  
devant les autorités de protection  
de l'enfant**

Analyse de droit suisse  
de 1912 à aujourd'hui et de droit comparé



Stämpfli  
Verlag

---

Ce livre est protégé par le droit d'auteur. Toute forme de distribution à des tiers (à titre onéreux ou gratuit) est interdite. Le fichier contient un filigrane caché dans lequel les données de téléchargement sont stockées.

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Tous droits réservés, en particulier le droit de reproduction, de diffusion et de traduction. Sans autorisation écrite de l'éditeur, l'œuvre ou des parties de celle-ci ne peuvent pas être reproduites, sous quelque forme que ce soit (photocopies, par exemple), ni être stockées, transformées, reproduites ou diffusées électroniquement, excepté dans les cas prévus par la loi.

© Stämpfli Éditions SA Berne · 2024

E-Book ISBN 978-3-7272-2504-8

Sur notre shop en ligne [www.staempflidroit.ch](http://www.staempflidroit.ch),  
la version suivante est également disponible :

Print ISBN 978-3-7272-5839-8



Le scribe symbolise notre volonté de produire, en collaboration avec nos auteurs, du contenu d'exception.

---

printed in  
switzerland



---

*Je dédie ce travail à ma grand-mère adorée,  
Aimée  
(30. 5. 1938-31. 1. 2024)*



---

## Remerciements

La première personne à qui j'aimerais dire merci est mon amie Aimée H. Zermatten, sans qui je n'aurais jamais eu connaissance de l'offre d'emploi pour ce poste. Aimée, tu es donc un peu à l'origine de ce travail et tu as partagé avec moi la joie de l'annonce de mon engagement devant un tableau de Klimt à Vienne : MERCI.

Ensuite, c'est vers la Professeure Michelle Cottier et vers le Professeur Philip Jaffé que je me tourne. Je vous remercie du fond du cœur de m'avoir permis de vivre cette magnifique aventure et de m'avoir fait confiance. Ma reconnaissance est adressée en particulier à Michelle qui fut mon interlocutrice privilégiée en sa qualité de directrice du projet juridique et mon guide. Ce fut un honneur d'avoir pu travailler en étroite collaboration avec toi.

Quelques mots pour les autres collègues du projet, de l'Université de Genève (Unige) et de la Haute école spécialisée à Muttenz (FHNW), à savoir Gaëlle Aeby, Kay Biesel, Brigitte Müller, Aline Schoch, Stefan Schnurr et Loretta Seglias : merci pour les riches échanges et les encouragements à voir les situations des personnes concernées avec d'autres lunettes que celles du juriste.

D'autres remerciements s'imposent, en particulier dans la phase de délivrance de ce rapport, qui fut laborieux. Je dis merci, merci et encore merci à Astrid Dapples, Ersilia Gianella et Gaëlle Aeby pour leur relecture très attentive, leurs remarques et leurs propositions. Sans vous, j'aurais difficilement pu boucler la boucle.

Je m'adresse également à mes parents qui, une fois de plus, ont pris leur mal en patience pour vérifier les aspects formels de ce travail et me soutenir. Merci beaucoup d'être toujours là pour moi et de me soutenir peu importe mes extravagances.

Finalement, une pensée émue pour Olivier qui est devenu, pendant ce travail, mon mari et qui a eu la patience de me supporter lors de la dernière ligne droite qui a duré un peu plus longtemps que prévu.





---

## Table des matières

Remerciements	VII
Table des matières	IX
Bibliographie	XVII
Liste des abréviations et des adages	XXXIX

INTRODUCTION	1
I. Raison d'être et origine de l'étude	1
II. Méthodologie adoptée	2
III. Présentation du plan	2

### PREMIERE PARTIE : DROITS DES ENFANTS ET DES PARENTS DE 1912 A 2012

7

I. Etat des lieux au moment de l'entrée en vigueur du Code civil suisse	7
1. Droits d'assistance cantonaux	8
a) Fribourg	8
b) Valais	9
c) Berne	10
d) Zurich	11
2. Limites d'un système qui créait plus d'obstacles que de solutions	12
3. Perspectives du Code civil suisse	14
a) Révision de la Constitution fédérale de 1848	14
b) Esprit du Code civil unifié	15
II. Protection de l'enfant dès 1912	17
1. Protection de l'enfant en droit fédéral	17
a) Droit de la personnalité de l'enfant	17
b) Mesures de protection de l'enfant	18
aa) Mesures de protection concernant les enfants dits « légitimes »	18
bb) Traitement des enfants dits « illégitimes » et de leur mère	23
cc) Droits des enfants sous tutelle ou sous curatelle et de leurs parents	23
c) Règles de procédure	24
aa) Proportionnalité	24
bb) Audition des personnes concernées	24
cc) Représentation de l'enfant	25

dd)	Voies de droit et mise en œuvre	26
ee)	Organisation des autorités, collaboration et savoirs professionnels	29
ff)	Maximes de procédure	33
gg)	Communication des dossiers	34
2.	Mesures d'assistance cantonales	35
a)	Fribourg	35
b)	Valais	41
c)	Berne	42
d)	Zurich	47
3.	Observations	49
a)	Ingérence souvent arbitraire de l'Etat dans la sphère privée	49
b)	Autorités tutélaires disparates et manque de formation	50
c)	Quelle place pour l'enfant dans les procédures en protection de l'enfant ?	51
d)	Cohabitation de deux systèmes normatifs : les limites du fédéralisme ?	53
e)	Code civil, une révolution en matière de droits de l'enfant ?	56
4.	Normes topiques du Code civil de 1912	58
III.	« Nouveau statut social de l'enfant » : révision de la filiation et de la protection de l'enfant en 1978	63
1.	Nouvelles mesures de protection de l'enfant	64
a)	Mesures protectrices de l'enfant en général	64
b)	Curatelle	65
c)	Retrait du droit de garde des parents	66
d)	Retrait de l'autorité parentale	68
2.	Procédure en protection de l'enfant et organisation	68
a)	Procédure en protection de l'enfant	68
b)	Clarification des compétences entre les autorités	69
c)	Surveillance des enfants placés chez des parents nourriciers	70
d)	Collaboration entre les différents acteurs de la protection de l'enfance	71
e)	Quelques nouveautés concernant l'autorité parentale	72
3.	Observations	72
4.	Nouvelles normes topiques du Code civil de 1978	74
IV.	Révision du 1 <sup>er</sup> janvier 1981 pour une procédure de placement conforme à la CEDH	81
1.	Nouveau droit relatif à la privation de liberté à des fins d'assistance	84
a)	Nouvelle terminologie	84

b)	Conditions de la privation de la liberté à des fins d'assistance	86
aa)	Besoin particulier de protection	88
bb)	Caractère approprié de l'établissement	88
c)	Compétence des autorités pour prononcer une privation de liberté à des fins d'assistance	89
d)	Procédure applicable à la privation de liberté à des fins d'assistance	91
aa)	Droit à l'information sur les motifs de placement	91
bb)	Droit d'en appeler au juge en cas de placement dans un établissement ou de refus de libération	92
cc)	Transmission immédiate au juge de la demande de décision judiciaire	93
dd)	Octroi de l'effet suspensif	93
ee)	Nécessité du concours d'experts en cas de maladie psychique	94
ff)	Proportionnalité	95
e)	Contrôle judiciaire et procédure devant le juge	96
f)	Recours au Tribunal fédéral	99
2.	Impact du nouveau droit sur les enfants et leurs parents	100
a)	Renvoi au PLAFa des adultes	100
b)	Âge et droit de recours	101
c)	Contrôle judiciaire, droit d'être entendu et droit d'être représenté	102
3.	Observations	103
a)	Absence de contrôle judiciaire pour tous les placements d'enfant et de prise en compte des besoins spécifiques des enfants	103
b)	Mises en œuvre des règles sur la privation de liberté à des fins d'assistance par les cantons	104
c)	Absence de droit de participation de l'enfant et des parents et de formation des membres des autorités tutélaires	107
d)	Autres critiques pour un droit encore imparfait	108
4.	Nouvelles normes topiques du Code civil de 1981	110
V.	Droits de l'enfant d'être entendu et de participer aux procédures le concernant au sens de la CDE	113
1.	Droit d'être entendu et participation de l'enfant au sens de l'art. 12 CDE	114
a)	Observation générale n° 12 du Comité des droits de l'enfant	115
b)	Intérêt supérieur de l'enfant en tant que considération primordiale	117

c)	Participation de l'enfant dans le contexte particulier de la protection de remplacement	121
d)	Etudes comparatives et empiriques sur l'interprétation et la mise en œuvre de l'art. 12 CDE	124
aa)	Présentation de l'étude publiée dans l' <i>International Handbook on Child Participation in Family Law</i>	124
bb)	Proposition d'une nouvelle interprétation de l'art. 12 CDE élaborée par la Professeure Laura Lundy	128
e)	Résumé et éléments à retenir	133
2.	Mise en œuvre de la CDE par d'autres Etats signataires choisis	134
a)	Ecosse	135
b)	Irlande	138
c)	Nouvelle-Zélande	140
d)	Norvège	142
e)	Canada (Québec)	143
f)	Belgique (Communauté française)	145
aa)	Procédure matrimoniale	147
bb)	Procédure de protection de l'enfant	149
g)	Résumé et éléments à retenir	151
3.	Autres instruments d'application de la CDE	153
a)	Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants	153
b)	Lignes directrices du Conseil de l'Europe relatives à une justice adaptée aux enfants	154
c)	Recommandation Rec(2005)5 relative aux droits des enfants vivant en institution	156
d)	Recommandation Rec(2006)19 relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive	156
e)	Recommandation Rec(2012)2 sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans	157
f)	Résumé et éléments à retenir	157
4.	Excursus : Institut national des droits de l'Homme et Bureau de médiation pour les enfants	158
5.	Observations	161
VI.	Audition et représentation de l'enfant en 2000 et 2011	165
1.	Contexte de la réforme de 2000	165
2.	Audition de l'enfant	166
3.	Représentation de l'enfant	172
4.	Transfert des dispositions de procédure matrimoniale dans le Code de procédure civile suisse	173
a)	Audition de l'enfant	173
b)	Représentation de l'enfant	175

5.	Observations	176
6.	Nouvelles normes topiques du Code civil et du Code de procédure civile de 2000, 2011 et 2017	178
	a) Code civil de 2000	178
	b) Code civil de 2011	181
	c) Code de procédure civile de 2011	181
	d) Code de procédure civile de 2017	183
VII.	Conclusions pour la période de 1912 à 2012	185
	1. Participation au sens de la CDE	185
	2. Résumé de l'évolution des droits de procédure de 1912 à 2012	187
	3. Freins à la participation au 31 décembre 2012	189
SECONDE PARTIE : NOUVEAU DROIT DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DE 2013		191
I.	Grandes lignes de la réforme de 2013	193
II.	Audition, représentation de l'enfant et médiation	195
	1. Audition de l'enfant	195
	a) Nouveau droit	195
	b) Objectifs de l'audition de l'enfant	195
	c) Âge limite pour que l'enfant soit auditionné	196
	d) Exceptions à l'audition personnelle de l'enfant par l'autorité décidante	197
	e) Critiques politiques du système	199
	2. Représentation de l'enfant	201
	3. Médiation	205
III.	Autres règles générales de procédure	209
	1. Droit d'être entendu	209
	2. Maximes de procédure	209
	3. Droit d'accès au dossier	211
	4. Communication des décisions	214
	5. Qualité pour recourir, qualité de partie et proche dans la procédure de recours	215
	a) Qualité de partie	215
	b) Proches de la personne concernée	217
	6. Mesures provisionnelles et superprovisionnelles	219
	7. Droit supplétif au Code civil	221
IV.	Placement à des fins d'assistance de l'enfant	223
	1. Droit de protection des adultes applicable par analogie aux enfants	223
	2. Maintien d'un enfant contre son plein gré	225

3.	Compétences matérielles et locales en matière de placement et de libération	226
4.	Placement ordonné par un médecin	226
5.	Examen périodique	227
6.	Personne de confiance	227
	a) Qualité de la personne de confiance	227
	b) Rôle de la personne de confiance	229
	c) Difficultés liées à la mise en œuvre de la personne de confiance	230
7.	Soins médicaux en cas de troubles psychiques	231
8.	Mesures limitant la liberté de mouvement	232
9.	Appel au juge	233
V.	Organisation des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte	235
	1. Interdisciplinarité	235
	a) Concrétisation de l'interdisciplinarité dans les droits cantonaux	235
	b) Mise en œuvre concrète de l'interdisciplinarité	236
	2. Autorités de surveillance	237
	3. Répartition des compétences	238
VI.	Droits de procédure des parents	241
	1. Facilitateurs pour la participation des parents	242
	2. Représentation et accompagnement des parents	244
	a) Représentation juridique	245
	b) Représentation et accompagnement interdisciplinaire	246
	3. Autres formes d'accompagnement	247
	a) Accompagnement par des « experts par expérience »	247
	b) Conférences familiales	249
	4. Résumé et éléments à retenir	250
VII.	Ordonnances réglant le placement d'enfants à des fins d'entretien et en vue d'adoption (2003) et réglant le placement d'enfants (2013)	251
	1. OPEA de 2003, une version plus complète de l'OPE de 1978	251
	2. OPE de 2013, le résultat d'un processus laborieux	252
	a) Processus d'adoption de l'OPE-2013	252
	b) Accent mis sur le bien de l'enfant	254
VIII.	Excursus : bien-être de l'enfant	257
	1. Définir le bien-être de l'enfant	257
	2. Distinguer l'intérêt supérieur de l'enfant et son bien-être	259
IX.	Conclusions concernant le droit de 2013	263
	1. Un droit difficile d'accès	263
	2. Un droit des adultes pour les enfants	264

---

3.	Un très (trop ?) large pouvoir d'appréciation	266
4.	Un droit qui semble dépassé	267
5.	Une loi de procédure devant les autorités de protection de l'enfant	268
X.	Nouvelles normes topiques du Code civil de 2013	269
<b>CONCLUSIONS</b>		<b>275</b>
I.	Eléments d'une nouvelle loi de procédure	275
1.	Principes fondamentaux et définitions	276
a)	Autonomie	277
b)	Participation	278
c)	Intégrité	278
d)	Intérêt supérieur et bien de l'enfant	279
e)	Accessibilité	280
f)	Egalité de traitement et interdiction de la discrimination	280
g)	Formation des professionnels	280
2.	Organisation des autorités de protection de l'enfant	281
3.	Procédure	282
a)	Déroulement de la procédure en deux étapes	282
b)	Personnes impliquées dans la procédure	283
c)	Enregistrement des informations	283
d)	Méthodes alternatives de résolution des conflits	283
e)	Décision	284
f)	Publication des procédures et des décisions	284
4.	Participation de l'enfant	285
a)	Premiers contacts entre le magistrat et l'enfant	285
b)	Moyens pour l'enfant d'exprimer ses vues, considération de ses opinions et informations	286
c)	Représentation et accompagnement de l'enfant	287
aa)	Représentation juridique de l'enfant	287
bb)	Accompagnement de l'enfant par un pair	288
5.	Participation des parents	288
6.	Voies de droit et mécanismes de plainte	289
a)	Voies de droit plus accessibles	289
b)	Bureau national pour la protection de l'enfant	290
II.	Pour conclure	293





---

## Bibliographie

- ABRECHT BERNARD, Les conditions du placement à des fins d'assistance, RDT 2003, 338 ss (cité : ABRECHT)
- AFFOLTER KURT, Anhörung eines 15-Jährigen und Eröffnung der Platzierungsverfügung, RDT 2006, 27 ss (cité : AFFOLTER, Anhörung)
- AFFOLTER KURT, Eckpfeiler einer Qualitätsentwicklung zum neuen Erwachsenenschutzrecht, FamPra.ch 2012, 841 ss (cité : AFFOLTER, Qualitätsentwicklung)
- ALLEMANN BERNHARD/BORNER BARBARA/DOMENIG CLAUDIO/HASLER-ARANA PATRICIA/KINDLER ADRIAN/LUTZ TANIA/RIEDL KERSTIN/WERMUTH ESTHER/WILLINER CLAUDIA, Leitfaden Mediation im Kinderschutz, Grundlagen, Indikation, Arbeitsweisen, Zusammenarbeit, Berner Fachhochschule, février 2018 (cité : ALLEMANN et al., Mediation)
- ASKELAND GURID AGA/PAYNE MALCOLM, Authors and audiences : towards a sociology of case recording, European Journal of Social Work (1999) vol. 2, n° 1, 55 ss (cite : ASKELAND/PAYNE)
- Assemblée générale des Nations Unies – Résolution 64/142 de 2010 : Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, adoptée par l'Assemblée générale lors de la soixante-quatrième session (cité : Résolution 64/142)
- AUBERT PHILIPPE, Consultation et production des dossiers, RDT 1978, 124 ss (cité : AUBERT, consultation et production)
- AUGER MARIE-PIERRE, La conférence familiale : une autre éthique de l'intervention ? Erès|Vie sociale, 2021/2 n° 34-35, 237 ss (cité : AUGER)
- BARNES MACFARLANE LESLEY-ANNE, A new welfare test : plus ça change ?, Journal of the Law Society of Scotland, Vol. 66 n° 3, mars 2021 (cite : BARNES MACFARLANE, a new welfare test)
- BARNES MACFARLANE LESLEY-ANNE, Out of the mouths of babes, Journal of the Law Society of Scotland, Vol. 66 n° 4, avril 2021 (cite : BARNES MACFARLANE, Out of the mouths)
- BARONE ANNE-MARIE, Avant-projet de loi fédérale réglant la procédure devant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, Principaux changements dans la procédure de protection des mineurs, en référence au droit fédéral actuel et à la loi cantonale genevoise de procédure, RDT 2003, 372 ss (cité : BARONE)
- BÄRTSCHI JOANNA/THOMET VALENTINE, La nomination systématique d'une personne de confiance à l'enfant placé, Atelier 2 de la journée d'étude des 11 et 12 septembre 2018 à Bienne « La participation, un gage de qualité – mettre à profit les marges de manœuvre » de la COPMA (cité : BÄRTSCHI/THOMET)

- BELLIVIER FLORENCE, Autonomie personnelle, principes et limites, Le point de vue d'une juriste, Cahiers Droit, Sciences & Technologies [en ligne], 10 | 2020, 117 ss (cité : BELLIVIER)
- BENAROYO LAZARE, Soin et bioéthique, Réinventer la clinique, Paris 2021 (cité : BENAROYO)
- BERNHARDT CHRISTOPH, Handbuch der fürsorgerischen Unterbringung, Bâle 2011 (cité : BERNHARDT, Handbuch)
- BERTHOLET PIERRE-ALAIN, Les aspects juridiques du placement familial, Thèse Zürich 1969 (cité : BERTHOLET)
- BIDERBOST YVO, Die fürsorgerische Unterbringung von Minderjährigen, FamPra.ch 2019, 351 ss (cité : BIDERBOST, FU)
- BIDERBOST YVO, Vom Vormundschaftsrecht zum Erwachsenenschutz, Eine Revision im Überblick, jusletter.weblaw.ch du 29 septembre 2003 (cité : BIDERBOST, Jusletter)
- BIESEL KAY/MASSON JUDITH/PARTON NIGEL/PÖSÖ TARJA (édit.), Errors and Mistakes in child protection : International Discourses, Approaches and Strategies, Bristol 2020 (cité : BIESEL/MASSON/PARTON/PÖSÖ)
- BIRCHLER URSULA, Die fürsorgerische Unterbringung Minderjähriger, RMA 2013, 141 ss (cité : BIRCHLER, RMA 2013)
- BIRCHLER URSULA, Die Anhörung des Kindes, Erstes Erfahrungen seit dem 1. Januar 2000, RDT 2000, 235 ss (cité : BIRCHLER)
- BIRNBAUM RACHEL/BALA NICHOLAS, Canada, Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cite : BIRNBAUM/BALA, Child participation)
- BLUM STEFAN/COTTIER MICHELLE/MIGLIAZZA DANIELA (édit.), Anwalt des Kindes, Ein europäischer Vergleich zum Recht des Kindes auf eigene Vertretung in behördlichen und gerichtlichen Verfahren (Fachtagung vom 15. November 2007), Bern 2008 (cité : BLUM/COTTIER/MIGLIAZZA)
- BODENMANN GUY/RUMO-JUNGO ALEXANDRA, Die Anhörung von Kindern aus rechtlicher und psychologischer Sicht, FamPra.ch 2003, 22 ss (cité : BODENMANN/RUMO-JUNGO)
- BODMER DOMINIK/STADLER JOEL/STAUFFER MADLAINA, Kinder (an-)hören, RMA 2020, 317 ss (cité : BODMER ET AL.)
- BOEHLEN MARIE, Le recours selon l'art. 420 al. 2 CC, RDT 1954, 48 ss (cité : BOEHLEN)
- BOHNET FRANÇOIS/HALDY JACQUES/JEANDIN NICOLAS/TAPPY DENIS (édit.), Commentaire romand, Code de procédure civile, 2<sup>e</sup> éd., Bâle 2019 (cité : CR CPC/AUTEUR.E, N x ad art y CPC)

- BOILLAT PHILIPPE, Les développements récents de la jurisprudence de la Cour EDH et leurs incidences pratiques sur les décisions judiciaires civiles, pénales et administratives, RJJ 2005, 53 ss (cité : BOILLAT)
- BOLTER FLORA/KERAVEL ELSA/OUI ANNE/SCHOM ANNE-CLÉMENCE/SÉRAPHIN GILLES, Les besoins fondamentaux de l'enfant. Une revue bibliographique internationale, Revue des politiques sociales et familiale n° 124 (2017) (cité : BOLTER et al.)
- BOONE INGRID/DECLERCK CHARLOTTE/VERTOMMEN EVA, Belgium, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cité : BOONE/DECLERCK/VERTOMMEN, Child participation)
- BORGHI MARCO, Rapport sur l'enquête concernant la privation de liberté à des fins d'assistance menée auprès des tous les gouvernements cantonaux, RDT 1990, 121 ss (cité : BORGHI)
- BOSSART PETER, Persönliche Freiheit und administrative Versorgung, Thèse, Winterthur 1965 (cité : BOSSART)
- BRAUN MARINE, The transition towards child-friendly communication in the justice system, "And You, Are You Listenening to Me?", Paré/Bruning/Moreau/Siffrein-Blanc (édit.), Children's Access to Justice, United Kingdom 2022 (cite : BRAUN)
- BREITSCHMID PETER/JUNGO ALEXANDRA (édit.), Handkommentar zum Schweizer Privatrecht, Personen- und Familienrecht, Partnerschaftsgesetz, 3. Auflage, Zürich/Basel/Genf 2016 (cité : CHK/AUTEUR.E, N x ad art. Y ZGB)
- BRUNING MARIËLLE/MOL CHARLOTTE, Child participation in international and regional human rights instruments, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cité : BRUNING/MOL, Child participation)
- BRUNING MARIËLLE/SCHRAMA WENDY, The Netherlands, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cite : BRUNING/SCHRAMA, Child protection)
- BRUNING MARIËLLE/SCHRAMA WENDY/FREEMAN MARILYN/TAYLOR NICOLA, Conclusion, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cite : BRUNING et al., Child Protection)
- BRUNNER ALEXANDER/GASSER DOMINIK/SCHWANDER IVO (édit.), ZPO Schweizerische Zivilprozessordnung, Kommentar, art. 197-408, 2. Auflage, Zürich/St.Gallen 2016 (cité : DIKE-Komm-ZPO/AUTEUR.E, N x ad art. Y ZPO)
- BUCHER ANDREAS, Natürliche Personen und Persönlichkeitsschutz, 3. Auflage, Basel/Genf/München 1999 (cité : BUCHER)

- BÜCHLER ANDREA/JAKOB DOMINIQUE (édit.), *Kurzkommentar ZGB – Schweizerisches Zivilgesetzbuch*, 2. Auflage, Basel 2018 (cité : *KurzKomm/AUTEUR*, N x ad art. Y ZGB)
- BÜHLER RAHEL/GALLE SARA/GROSSMANN FLAVIA/LAVOYER MATTHIEU/MÜLLI MICHAEL/NEUHAUS EMMANUEL/RAMSAUER NADJA, *Ordre, morale et contrainte. Internements administratifs et pratiques des autorités*, Zurich/Neuchâtel/Bellinzone 2019 (cité : BÜHLER et al.)
- BUZAUD JULIA/PERRON ZOÉ/DITER KEVIN/MARTIN CLAUDE, *Les mesures du bien-être des enfants*, *Revue de littérature sur les grandes enquêtes internationales, Revue des politiques sociales et familiales* (2019), 127 ss (cité : BUZAUD et al.)
- CANTWELL NIGEL, *Normes internationales sur la protection de remplacement des enfants : des lignes à suivre...*, *Journal du droit des jeunes* 2010/8, 39 ss (cité : CANTWELL)
- CAT, *L'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, une autorité interdisciplinaire (analyses et propositions de modèle)*, *ZVW* 2/2008 (cité : CAT, une autorité interdisciplinaire)
- CAUCHI RITA/POWELL MARTINE/HUGUES-SCHOLES CAROLYN, *A controlled analysis of professionals' contemporaneous notes of interviews about alleged child abuse*, *Child Abuse & Neglect* 34 (2010), 318 ss (cite : CAUCHI et al.)
- CHRISTENSEN BIRGIT, *Die rechtlichen Grundlagen der administrativen Anstaltsversorgung und der fürsorgerischen Zwangsmassnahmen im Kanton Zürich 1879-1981*, Gnädinger/Rothenbühler (Hrsg.), *Menschen korrigieren, Fürsorgerische Zwangsmassnahmen und Fremdplatzierung im Kanton Zürich bis 1981*, Zurich 2018 (cité : CHRISTENSEN)
- CLOUTIER GUYLAINE/MAUGIRON PHILIPPE, *La pair aidance en santé mentale : l'expérience québécoise et française*, *L'information psychiatrique* 2016/9 vol. 92, 755 ss (CLOUTIER/MAUGIRON)
- Conseil de l'Europe – *Outil d'évaluation de la participation des enfants de 2016* (<https://www.coe.int/fr/web/children/child-participation-assessment-tool>) (cité : Conseil de l'Europe 2016)
- Conseil de l'Europe – *Lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants du 17 novembre 2010* (cité : Conseil de l'Europe, Justice adaptée aux enfants)
- Conseil fédéral, *Rapport explicatif de l'avant-projet pour la procédure de consultation relative à la modification du code civil (Protection de l'adulte)*, 22 février 2023 (cité : CF, Rapport explicatif 2023)
- Conseil fédéral, *Rapport en réponse au postulat n° 14.3382 CSEC-N intitulé « Droit de l'enfant d'être entendu. Bilan de la mise en œuvre en Suisse de l'art. 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant »*, 2 septembre 2020 (cité : CF, Postulat n° 14.3382)

- Conseil fédéral, Message concernant la révision du code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation), 28 juin 2006, FF 2006 6635 (cité : CF, Message 2006)
- Conseil fédéral, Message concernant la révision du code civil suisse (état civil, conclusion du mariage, divorce, droit de la filiation, dette alimentaire, asiles de famille, tutelle et courtage matrimonial), 15 novembre 1995, FF 1996 I 1 (cité : CF, Message 1995)
- Conseil fédéral Message sur l'adhésion de la Suisse à la Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant, 29 juin 1994, FF 1994 V 1 (cité : CF, Message 1994 CDE)
- Conseil fédéral, Message concernant la modification du code civil suisse (privation de liberté à des fins d'assistance) et le retrait de la réserve apportée à l'article 5 de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 17 août 1977, FF 1977 III 1 (cité : CF, Message 1977 CEDH)
- Conseil fédéral Message concernant l'approbation de deux conventions du Conseil de l'Europe, 17 août 1977, FF 1977 II 1485 (cité : CF, Message 1977)
- Conseil fédéral, Message concernant la modification du code civil suisse (Filiation), 5 juin 1974, FF 1974 II 1 (cité : CF, Message 1974)
- Conseil fédéral, Message concernant la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 4 mars 1974, FF 1974 I 1020 (cité : CF, Message 1974 CEDH)
- Conseil fédéral, Message concernant le projet de code civil suisse, 28 mai 04, FF 1904 IV 1 (cité : CF, Message 1904)
- Conseil fédéral, Message relatif à la révision de la constitution fédérale en vue d'introduire l'unification du droit, 28 novembre 1896, FF 1896 IV 574 (cité : CF, Message 1896)
- Conseil fédéral, Rapport complémentaire sur la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 23 février 1972, FF 1972 I 989 (cité : CF, Rapport complémentaire 1972)
- Conseil fédéral, Rapport sur la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, 9 décembre 1968, FF 1968 II 1069 (cité : CF, Rapport 1968)
- Comité des droits de l'enfant – Observation générale n° 14 de 2013 : Le droit de l'enfant à ce que son intérêt supérieur soit une considération primordiale, CRC/C/GC/14 (cité : Observation générale n° 14)
- Comité des droits de l'enfant – Observation générale n° 12 de 2009 : Le droit de l'enfant d'être entendu, CRC/C/GC/12 (cité : Observation générale n° 12)
- Comité des droits de l'enfant – Observation générale n° 5 de 2003 : Les mesures d'application générales de la CDE, CRC/C/GC/5 (cité : Observation générale n° 5)

- Comité des droits de l'enfant – Observation générale n° 2 de 2002 : Le rôle des institutions nationales indépendantes de défense des droits de l'homme dans la protection et la promotion des droits de l'enfant, CRC/GC/2002/2 (cité : Observation générale n° 2)
- Comité des droits de l'enfant – Observations finales concernant le rapport de la Suisse valant cinquième et sixième rapports périodiques du 22 octobre 2021, CRC/C/CHE/CO/5-6 (cité : Observations finales/Suisse 2021)
- Comité des droits de l'enfant – Observations finales concernant les deuxième à quatrième rapports périodiques de la Suisse du 26 février 2015, CRC/C/CHE/CO/2-4 (cité : Observations finales/Suisse 2015)
- Comité des droits de l'enfant – Observations finales du Comité des droits de l'enfant concernant la Suisse de la trentième session du 13 juin 2002, CRC/C/15/Add. 182 (cité : Observations finales/Suisse 2002)
- COPMA, Statistiques COPMA 2022, Nombres de personnes sous mesure de protection au 31 décembre 2022, RMA 2023, 464 ss (cité : COPMA Statistiques 2022)
- COPMA, Droit de la protection de l'enfant, Guide pratique (avec modèles), Zurich/St-Gall 2017 (cité : COPMA)
- CORBAZ MATTHIEU, Les mineurs non accompagnés en droit d'asile, Thèse, Berne 2019 (cité : CORBAZ)
- COTTIER MICHELLE/SCHNYDER ADRIANA, Conseil de l'Europe, Poutrin (édit.), Dictionnaire du fouet et de la fessée, Corriger et punir, Paris 2022, 185 ss (cité : COTTIER/SCHNYDER)
- COTTIER MICHELLE, L'enfant sujet de droit : Bilan mitigé de la jurisprudence récente du Tribunal fédéral suisse, Leuba/Papaux Van Delden/Foëx (édit.), Le droit en question, Genève 2017 (cité : COTTIER, le droit en question)
- COTTIER MICHELLE, La protection de la personnalité des résidents d'établissements médico-sociaux, FamPra.ch 2015, 370 ss (cité : COTTIER, La protection de la personnalité)
- COTTIER MICHELLE, Verfahrensvertretung des Kindes im Familienrecht der Schweiz: aktuelle Rechtslage und Reformbedarf, Blum/Cottier/Migliazza (Hrsg.), Anwalt des Kindes, Bern 2008 (cité : COTTIER, 2008)
- COTTIER MICHELLE, Partizipation von Kindern im Verfahren. Ein rechtlicher und empirischer Vergleich von Jugendstraf- und Kindesschutzverfahren, FamPra.ch 2006, 823 ss (cité : COTTIER, Partizipation von Kindern)
- COTTIER MICHELLE, Subjekt oder Objekt? Die Partizipation von Kindern in Jugendstraf- und zivilrechtlichen Kindesschutzverfahren, Diss., Bern 2006 (cité : COTTIER, Subjekt oder Objekt)

- COTTIER MICHELLE/HÄFELI CHRISTOPH, Das Kind als Rechtssubjekt im Zivilrechtlichen Kindesschutz, Schwenger/Büchler (Hrsg.), Vierte Schweizer Familienrechtstage, 31. Januar/1. Februar 2008 in Zürich, Bern 2008, 109 ss (cité : COTTIER/HÄFELI)
- COTTIER MICHELLE/STECK DANIEL, Das Verfahren vor des Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde, FamPra.ch 2012, 981 ss (cité : COTTIER/STECK, das Verfahren)
- COTTIER MICHELLE/STECK DANIEL, Organisation und Verfahren des neuen Kindes- und Erwachsenenschutzes, Schwenger/Büchler (Hrsg.), Sechste Schweizer Familienrechtstage, 26./27. Januar 2012 in Zürich, Bern 2012, 153 ss (cité : COTTIER/STECK, Organisation und Verfahren)
- CSDH, Mise en œuvre en Suisse du droit de participation de l'enfant au sens de l'art. 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, Etude sur les bases légales et la pratique de neuf cantons dans les domaines du droit de la famille, du droit pénal des mineurs, de la protection de l'enfant, de l'éducation, de la santé et des parlements des jeunes, Résumé, Berne 2019 (cité : CSDH 2019)
- CSDH, Le droit de protection de l'enfant, Les premiers effets de la mise en œuvre dans les cantons de Genève, Vaud et Zurich, Berne 2014 (cité : CSDH 2014)
- DÄPPEN-MÜLLER SILVIA, Neuerungen im Bereich des Kinderrechte, Isenring/Kessler (Hrsg.), Schutz & Verantwortung, Liber amicorum für Heinrich Honzell, Zurich/St. Gallen 2007, 209 ss (cité : DÄPPEN-MÜLLER)
- DEGOUMOIS VALENTINE, Quelques réflexions sur le droit des mineurs, Thorens (Hrsg.), Mélanges offerts à la Société suisse des Juristes, Genève 1976, 91 ss (cité : DEGOUMOIS)
- DESCHENAUX HENRI/STEINAUER PAUL-HENRI, Personnes physiques et tutelle, Berne 1980 (cité : DESCHENAUX/STEINAUER, 1980)
- DETHLOFF NINA/SCHRÖDER DANIELA, Germany, Freeman Marilyn/Taylor Nicola/Bruning Mariëlle (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cité : DETHLOFF/SCHRÖDER, Child participation)
- DFJP, Annexe : Explications concernant les nouvelles dispositions de l'ordonnance sur le placement d'enfants, novembre 2012 (<https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/gesetzgebung/archiv/kinderbetreuung.html> [31.10.23] ; cité : DFJP, Annexe OPE)
- DIETRICH ANNETTE, Familienrat/Family Group Conference – ein erfolgversprechendes Verfahren im Kindesschutz, RMA 2020, 151 ss (cité : DIETRICH)
- DOMENIG CLAUDIO/LUTZ TANJA, Mediation im Kindesschutz – ein Leitfaden, RMA 2019, 181 ss (cité : DOMENIG/LUTZ)

- DROZ-SAUTHIER GAËLLE/AEBY GAËLLE/COTTIER MICHELLE/SCHOCH ALINE/BIESEL KAY/MÜLLER BRIGITTE/SCHNURR STEFAN/SEGLIAS LORETTA, Droits des enfants et des parents dans les procédures de protection de l'enfant de 1912 à aujourd'hui : promesses, réalisations et améliorations, Häfeli/Lengwiler/Vogel Campanello (édit.), Entre protection et coercition, Normes et pratiques au fil du temps, Bâle 2024 (cité : DROZ-SAUTHIER et al.)
- DROZ-SAUTHIER GAËLLE/ZERMATTEN JEAN, L'enfant sujet de droit et droits des parents : conflits choisis, RMA 2023, 283 ss (cité : DROZ-SAUTHIER/ZERMATTEN, conflits choisis)
- EGGER AUGUST (Hrsg.), Kommentar zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch, Band II, 3. Abteilung : Die Vormundschaft, Art. 360-456, 2. Umgearbeitete Auflage, Zürich 1948 (cité : Kommentar zum ZGB 1948, N x ad art. y)
- EGGER AUGUST (Hrsg.), Kommentar zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch, II. Band : Das Familienrecht, 2. Abteilung : die Verwandtschaft, art. 252-359, 2. Auflage, Zürich 1943 (cité : Kommentar zum ZGB 1943, N x ad art. y)
- EMPRECHTINGER JULIA/THÖNNISSEN CHASE EVELYNE, Zur Bedeutung und Umsetzung von Interdisziplinarität im Organisationskontext der schweizerischen Kindes- und Erwachsenenschutzbehörden (KESB), Revue suisse de travail social 29/2022 (cité : EMPRECHTINGER/THÖNNISSEN CHASE)
- EMPRECHTINGER JULIA/VOLL PETER, Disziplinarität, Interdisziplinarität, Transdisziplinarität. Die Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde als organisationaler Rahmen für professionelle Profilierung, Neuhaus/Käch (Hrsg.), Bedingte Professionalität, Weinheim 2018, 101 ss (cité : EMPRECHTINGER/VOLL)
- EMPRECHTINGER JULIA/FAVRE BOURBAN ELIANE/GASPOZ VÉRONIQUE/JURISCH PRAZ SARAH/PETER MÉLANIE/VOLL PETER, Les autorités de protection en Suisse romande – premières expériences comparées, RMA 2016, 26 ss (cité : EMPRECHTINGER et al.)
- ENAUDEAU CORINNE, L'« oublié » de la reconnaissance : psychanalyse et critique sociale chez Axel Honneth, Revue française de psychanalyse, 2017/2, 464 ss (cité : ENAUDEAU)
- FANKHAUSER ROLAND/FISCHER NADJA, Die Stellung nahestehender Personen im Kindes- und Erwachsenenschutzrecht, FamPra.ch 2019, 1069 ss (cité : FANKHAUSER/FISCHER)
- FASSBIND PATRICK, Prekäre rechtliche Stellung der Kinder, Jusletter du 26 novembre 2007 (cité : FASSBIND)
- FELBER FÉLIX, L'application du droit de tutelle à la campagne, RDT 1952, 60 ss (cité : FELBER)
- FELLAY-FAVRE ELISE/VOLL PETER, L'interdisciplinarité des Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, RMA 2020, 275 ss (cité : FELLAY-FAVRE/VOLL)



- FIERENS JACQUES, La protection de la jeunesse « communautarisée » et l'Observation générale n° 24 du Comité des droits de l'enfant, *Actualités du droit de la famille* 2019, 330 ss (cité : FIERENS)
- FORDE LOUISE/KILKELLY URSULA, Incorporating the CRC in Ireland, Kilkelly/Lundy/Byrne (édit.), *Incorporating the UN Convention on the Rights of the Child into National Law*, United Kingdom 2021 (cite : FORDE/KILKELLY)
- FORNI ROLANDO, Les lignes directrices de la révision en cours du droit de la famille, *REC* 1973 n° 11, 271 ss (cité : FORNI)
- FREEMAN MARILYN/LOWE NIGEL, England and Wales, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), *International Handbook on Child Participation in Family Law*, United Kingdom 2021 (cité : FREEMAN/LOWE, Child participation)
- GALLAGHER MICHAEL/WOSU HELEN/STEWART J./HUNTER SCOTT/SMITH M./WILKINSON H./CREE V., Engaging with families in child protection : lessons from practitioner research in Scotland, *Child welfare : Journal of the Child Welfare League of America* vol. 90, n° 4, 117 ss (cité : GALLAGHER et al.)
- GASSNER SYBILLE-REGINA, Pflegeeltern im Dreieck zwischen Eltern, Kind und KESB, Diss., Fribourg 2018 (cité : GASSNER, Pflegeeltern)
- GEISER THOMAS/FOUNTOLAKIS CHRISTIANA (Hrsg.), *Basler Kommentar Zivilgesetzbuch I, art. 1-465 ZGB, 6. Auflage*, Basel 2018 (cité : BaslerKomm/AUTEUR.E, N x ad art. y ZGB)
- GEISSBERGER ISABEL, Die fürsorgerische Unterbringung Minderjähriger de lege ferenda. Unter Berücksichtigung der Vorgaben der Europäischen Menschenrechtskonvention, *FamPra.ch* 2020, 287 ss (cité : GEISSBERGER, FU)
- GEISSBERGER ISABEL, Die Rechtsgrundlagen der fürsorgerischen Unterbringung Minderjähriger unter Berücksichtigung der Vorgaben der Europäischen Menschenrechtskonvention und der Bundesverfassung, Zürich/Basel/Genf 2019 (cité : GEISSBERGER, Die Rechtsgrundlagen der fürsorgerischen Unterbringung Minderjähriger)
- GERBER LUCAS/GUGGENHEIM MARTIN/PANG YUK/ROSS TIMOTHY/MAYEVSKAYA YANA/JACOBS SUSAN/PECORA PETER, Understanding the effects of an interdisciplinary approach to parental representation in child welfare, *Children and Youth Services Review* 116 (2020), 105 ss (cite : GERBER et al.)
- GERMANN URS, Zur Nacherziehung versorgt, Die administrative Versorgung von Jugendlichen im Kanton Bern 1942-1973, *Berner Zeitschrift für Geschichte* 2018, 7 ss (cité : GERMANN)
- GORZA MAUD/BOLTER FLORA, Indicateurs du bien-être de l'enfant, une déclinaison en protection de l'enfance est-elle possible ?, *Association jeunesse et droit, « Journal du droit des jeunes »* 2012/2 n° 312, 26 ss (cité : GORZA/BOLTER)
- GROB HANS, Das Recht des Kindes auf die Fürsorge der Eltern, *Inaugural Dissertation*, Zürich 1912 (cité : GROB)

- GROSSEN JACQUES-MICHEL, Observations comparatives à propos de la réforme du droit suisse de la famille, RDT 1966 n° 4, 121 ss (cité : GROSSEN)
- GROSSNIKLAUS PETER/BLUM STEFAN, Unabhängige Verfahrensvertretung des Kindes – unverzichtbarer Bestandteil eines kindszentrierten Kinderschutzes, RDT 2007, 23 ss (cité : GROSSNIKLAUS/BLUM)
- GROSSNIKLAUS/RAULF, Partizipation von Kindern und Jugendlichen in der Praxis der ausserfamiliären Platzierung, Kaufmann/Ziegler (Hrsg.), Kindeswohl, eine interdisziplinäre Sicht, Zürich 2003, 215 ss (cité : GROSSNIKLAUS/RAULF)
- HÄFELI CHRISTOPH, Kindes- und Erwachsenenschutzrecht, 3. Auflage, Bern 2021 (cité : HÄFELI, Kindes- und Erwachsenenschutzrecht)
- HÄFELI CHRISTOPH, Zwei Jahre Kindes- und Erwachsenenschutzrecht – Erfolgs- und Risikofaktoren bei der Umsetzung, PJA 12/2014 (cité : HÄFELI, PJA 2014)
- HÄFELI CHRISTOPH, Leistungen und Lücken des Rechtsschutzes im Vormundschaftsrecht, RDT 1991, 56 ss (cité : HÄFELI, Leistungen und Lücken)
- HAUSER ALPHONS, De la qualité pour agir dans la procédure cantonale et pour recourir au Tribunal fédéral en matière d'interdiction ou de mainlevée d'interdiction et de déchéance ou de rétablissement de la puissance paternelle, RDT 1959, 90 ss (cité : HAUSER)
- HEALY KAREN/DARLINGTON YVONNE/FEENEY JUDITH, Parents' participation in Child Protection Practice: Toward Respect and Inclusion, Families in Society, 92(3), 282 ss (cité : HEALY et al.)
- HEGNAUER CYRIL, Droit suisse de la filiation et de la famille (art. 328-359 CCS), 4<sup>e</sup> éd., Berne 1998 (cité : HEGNAUER, Droit suisse de la filiation)
- HEGNAUER CYRIL (édit.), Berner Kommentar zum schweizerischen Privatrecht, II. Band, Das Familienrecht, 2. Abteilung : Die Verwandtschaft, 1. Teilband: Das eheliche Kindesverhältnis, Art. 252-301, 3. völlig neu bearbeitete Auflage, Bern 1964 (cité : BernerKommentar 1964/HEGNAUER, N x ad art. y)
- HEINZMANN MICHEL, Le droit que tu appliqueras ne sera jamais le même – quelques réflexions sur l'évolution du droit à la lumière de l'art. 450f CC, Rumo-Jungo/Pichonnaz/Hürliemann-Kaup/Fountoulakis (édit.), Mélanges en l'honneur de Paul-Henri Steinauer, Berne 2013, 203 ss (cité : HEINZMANN)
- HENNUN NICOLE, Controlling children's lives: covert messages in child protection service reports, Child Family Social Work 2011, 16, 336 ss (cité : HENNUN)
- HERZIG CHRISTOPH, Das Kind in den familienrechtlichen Verfahren, Diss., Zürich/Basel/Genève 2012 (cité : HERZIG)
- HITZ QUENON NICOLE/MATTHEY FANNY, Une justice adaptée aux enfants, L'audition de l'enfant lors d'un placement en droit civil et lors du renvoi d'un parent en droit des étrangers, CSDH, 7 avril 2017 (cité : HITZ QUENON/MATTHEY, CSDH)

- HITZ QUENON NICOLE/PAULUS ERIC/LUCHETTA MYIT LAURE, Le droit de protection de l'enfant. Les premiers effets de la mise en œuvre dans les cantons de Genève, Vaud et Zurich, CSDH, 18 décembre 2014 (cité : HITZ QUENON et al., CSDH)
- HOCHHEUSER CHRISTIN, Grundrechtsaspekte der zivilrechtlichen Kinderschutzmassnahmen und der kommenden jugendstrafrechtlichen Sanktionen, Diss. St. Gall/Lachen 1997 (cité : HOCHHEUSER)
- HOFFMAN SIMON, Incorporating the CRC in Wales, Kilkelly/Lundy/Byrne (édit.), Incorporating the UN Convention on the Rights of the Child into National Law, United Kingdom 2021 (cite : HOFFMAN)
- HOFMANN DAVID/LÜSCHER CHRISTIAN, Le Code de procédure civile, 2<sup>e</sup> éd., Berne 2015 (cité : HOFMANN/LÜSCHER)
- HONSELL HEINRICH/VOGT PETER/GEISER THOMAS (Hrsg.), Basler Kommentar zum Zivilgesetzbuch I, art. 1-456 ZGB, 2. Auflage, Basel 2002 (cité : BaslerKomm 2002/AUTEUR.E, N x ad art. y ZGB)
- HOTZ SANDRA, Handbuch Kinder im Verfahren, Stellung und Mitwirkung von Kindern in Straf-, Zivil-, Gesundheits-, Schul- und Asylverfahren, Zurich/St. Gallen 2020 (cité : HOTZ, Handbuch Kinder)
- HOTZ SANDRA/GASSNER SYBILLE-REGINA, Less Lost in Care: die neue Pflegekinderverordnung, FamPra.ch 2013, 286 ss (cité : HOTZ/GASSNER)
- HOTZ SANDRA/SAINT-PHOR JÉRÔME, Placement de l'enfant en institution fermée : les conditions sont-elles clairement définies dans la loi ?, analyse de l'arrêt du Tribunal fédéral 5A\_295/2021, Newsletter DroitMatrimonial.ch, juin 2021 (cité : HOTZ/SAINT-PHOR)
- HUBER EUGEN, System und Geschichte des schweizerischen Privatrechtes, Erster Band, Basel 1886 (cité : HUBER)
- HUG HANS, L'organisation des autorités et le problème de la jeunesse, RDT 1972, 59 ss (cité : HUG)
- HUMBERT SAM, Jeunesse et structure tutélaire, RDT 1973, 143 ss (cité : HUMBERT)
- HUUSKONEN SAILA/VAKKARI PERTTI, Selective Clients' Trajectories in Case Files : Filtering Out Information in the Recording Process in Child Protection, British Journal of Social Work (2015) 45, 792 ss (cite : HUUSKONEN/VAKKARI)
- INTEGRAS, La personne de confiance, Lausanne 2020 (cité : INTEGRAS, La personne de confiance).
- JACCOTTET TISSOT CATHERINE, L'audition de l'enfant, FamPra.ch 2000, 80 ss (cité : JACCOTTET TISSOT)
- JACKSON SHARON/KELLY LYNN/LESLIE BRIAN, Parental Participation in Statutory Child Protection Intervention in Scotland, British Journal of Social Work (2017) 47, 1445 ss (cite : JACKSON/KELLY/LESLIE)

- JACOT-GUILLARMOD OLIVIER, Intérêt de la jurisprudence des organes de la CEDH pour la mise en œuvre du nouveau droit suisse de la privation de liberté à des fins d'assistance, RDT 1981, 41 ss (cité : JACOT-GUILLARMOD)
- KATZ BERNARD, La privation de liberté à des fins d'assistance, étude de droit fédéral et de procédure vaudoise, Thèse, Lausanne 1983 (cité : KATZ)
- KAUFMANN JOSEPH (Hrsg.), Kommentar zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch, Band II, 3. Abteilung: Die Vormundschaft, Art. 360-456, 2. Auflage, Bern 1924 (cité : Kommentar zum ZGB 1924, N x ad art. y)
- KAUFMANN JOSEPH (Hrsg.), Kommentar zum Schweizerischen Zivilgesetzbuch, Band II, 3. Abteilung: Die Vormundschaft, Art. 360-456, Bern 1918 (cité : Kommentar zum ZGB 1918, N x ad art. y)
- KEHL ROBERT, Délimitation de la compétence des autorités de tutelle et des tribunaux ordinaires en matière de mesures tutélaires pendant et après la procédure en divorce, RDT 1954, 25 ss (cité : KEHL)
- KNECHT SYBILLE/DISSLER NOEMI, «Erziehen, retten, bessern»: Die administrative Versorgung «verwahrloster» Jugendlicher (Kanton Zürich, 1920er- bis 1970er- Jahre), Gumy/Knecht/Maugué/Dissler/Gönitzer (édit.), Des lois d'exception ?, légitimation et délégitimation de l'internement administratif, Zurich/Neuchâtel/Bellinzone 2019 (cité : KNECHT/DISSLER)
- KREN KOSTKIEWICZ JOLANTA/WOLF STEPHAN/AMSTUTZ MARC/FANKHAUSER ROLAND (édit.), ZGB Kommentar, 4. aktualisierte Auflage, Zürich 2021 (cité : OFK/AUTEUR, N x ad art. y ZGB)
- LALAYANTS MARTINA, Parent Representation Model in Child Safety Conferences, Child Welfare 2013 vol. 92 n° 5, 107 ss (cité : LALAYANTS)
- LAVALLÉE CARMEN/GIROUX MICHELLE, Le droit de l'enfant, Rapport du Canada, Cvejic Jancic (édit.), The Rights of the Child in a Changing World. 25 Years after the UN Convention on the Rights of the Child, Cham 2016 (cité : LAVALLÉE/GRIOUX)
- LENGWILER MARTIN/HAUSS GISELA/THOMAS GABRIEL/PRAZ ANNE-FRANÇOISE/GERMANN URS, Bestandsaufnahme der bestehenden Forschungsprojekte in Sachen Verding- und Heimkinder: Bericht zuhanden des Bundesamts für Justiz EJPD, Bern 2023 (cité : LENGWILER et al, EJPD)
- LEUBA AUDREY/STETTLER MARTIN/BÜCHLER ANDREA/HÄFELI CHRISTOPH (édit.), Commentaire du droit de la famille, Protection de l'adulte, Berne 2013 (cité : CommFam Protection de l'adulte/AUTEUR.E, N x ad art. y)
- LEUENBERGER MARCO/SEGLIAS LORETTA, Geprägt fürs Leben. Lebenswelten fremdplatzierter Kinder in der Schweiz im 20. Jahrhundert, Zürich 2015 (cité : LEUENBERGER/SEGLIAS)
- LEVANTE PATRIZIA, Die Wahrung der Kindesinteressen im Scheidungsverfahren – die Vertretung des Kindes im Besonderen, Diss., Bern 2000 (cité : LEVANTE)

- LÖTSCHER CHRISTINE, « La liberté est un chien jaune » - Représentations de l'internement et de l'ostracisme dans la littérature suisse de langue allemande, aperçus de l'internement administratif, Métraux/Bischofberger/Meier (édit.), Les questions sur le passé sont des questions du présent, Zurich/Neuchâtel/Bellinzona 2019 (cité : LÖTSCHER)
- LOOSLI CARL, «Administrativjustiz» und Schweizerische Konzentrationslager, Bern 1939 (cité : LOOSLI)
- LUNDY LAURA, "Voice" is not enough : conceptualising Article 12 of the United Nations Convention on the Rights of the Child, *British Educational Research Journal*, vol. 33, n° 6, décembre 2007, 927 ss (cite : LUNDY)
- LUSTENBERGER MARKUS, Die fürsorgerische Freiheitsentziehung bei Unmündigen unter elterlicher Gewalt (art. 314/314a CC), Thèse, Fribourg 1987 (cité : LUSTENBERGER)
- LYNCH NESSA, Incorporating the CRC in New Zealand, Kilkelly/Lundy/Byrne (édit.), Incorporating the UN Convention on the Rights of the Child into National Law, United Kingdom 2021 (cite : LYNCH)
- MADER LUZIUS, Mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extra-familiaux antérieurs à 1981 – Attentes légitimes des victimes et défis à relever pour les archives, RFJ 2015, 87 ss (cité : MADER)
- MAIER EDOUARD, Contribution à l'étude de l'intervention des autorités de tutelle dans l'exercice de la puissance paternelle (art. 283, 284, 291, 297 et 298 CCS), Thèse, Lausanne 1921 (cité : MAIER)
- MANAI-WEHRLI DOMINIQUE, Eugen Huber, juriconsulte charismatique, Bâle 1990 (cité : MANAI-WEHRLI)
- MARCENKO MAUREEN/BROWN ROSS/DEVOY PEGGY/CONWAY DEBBIE, Engaging parents : Innovative Approaches in Child welfare, *Protecting Children* 25(1), 23 ss (cite : MARCENKO et al.)
- MARTENET VINCENT/DUBEY JACQUES (édit.), Commentaire romand, Constitution fédérale, Bâle 2021 (cité : CR Cst./AUTEUR, N x ad art. y Cst.)
- MARTIN CLAUDE/PERRON ZOÉ/BUZAUD JULIA, Le bien-être de l'enfant : évolution d'une notion, ambiguïtés des dimensions et mesures, *Enfances Familles Générations* (2019), n° 33, sans page (cité : MARTIN ET AL.)
- MARZANO MICHELA, Ethique et consentement : la place de l'autonomie au sein des relations médicales, *Contraste*, 2019/2, 39 ss (cité : MARZANO)
- MATHIEU GÉRALDINE, Droit de la famille, Bruxelles 2022 (cité : MATHIEU)
- MAUGUÉ LUDOVIC, « Refaire l'éducation du paresseux et enlever au vagabond ses rêves de liberté sans travailler » : assistance et légitimation de l'internement administratif dans le canton de Fribourg (XX<sup>e</sup> siècle), Gumy/Knecht/Maugué/Dissler/Gönitzer (édit.), Des lois d'exception ? Légitimation et délégitimation de l'internement administratif, Zurich/Neuchâtel/Bellinzone 2019 (cité : MAUGUÉ)

- MCCALL-SMITH KASEY, Incorporating the CRC in Scotland, Kilkelly/Lundy/Byrne (édit.), Incorporating the UN Convention on the Rights of the Child into National Law, United Kingdom 2021 (cité : MCCALL-SMITH)
- MEIER PHILIPPE, Droit de la protection de l'adulte, Genève/Zurich/Bâle 2022 (cité : MEIER, droit de la protection de l'adulte 2022)
- MEIER PHILIPPE, Droit de la protection de l'adulte, articles 360-456 CC, Genève /Zurich/Bâle 2016 (cité : MEIER, droit de la protection de l'adulte)
- MEIER PHILIPPE, L'enfant et la nouvelle procédure civile/II. Les procédures matrimoniales, Fountoulakis/Pichonnaz/Rumo-Jungo (édit.), Droit de la famille et nouvelle procédure, 6<sup>e</sup> Symposium en droit de la famille, Genève/Zurich/Bâle 2012 (cité : MEIER, 6<sup>e</sup> Symposium)
- MEIER PHILIPPE, Résumé de jurisprudence (filiation et tutelle) novembre 2009 à février 2010, RMA 2010, 123 ss (cité : MEIER, RMA 2010)
- MEIER PHILIPPE, La position des personnes concernées dans les procédures de protection des mineurs et des adultes – Quelques enseignements de la jurisprudence fédérale récente, RDT 2008/5, 399 ss (cité : MEIER, RDT 2008)
- MEIER PHILIPPE, Résumé de jurisprudence novembre 2003 à avril 2004, RDT 2004/3, 93 ss (cité : MEIER, RDT 2004)
- MEIER PHILIPPE/STETTLER MARTIN, Droit de la filiation, 6<sup>e</sup> éd., Genève/Zurich/Bâle 2019 (cité : MEIER/STETTLER, Droit de la filiation 2019)
- MEIER PHILIPPE/STETTLER MARTIN, Droit de la filiation, 4<sup>e</sup> éd., Genève/Zurich/Bâle 2009 (cité : MEIER/STETTLER, Droit de la filiation 2009)
- MEIER PHILIPPE/STETTLER MARTIN, Droit de la filiation, 3<sup>e</sup> éd., Genève/Zurich/Bâle 2006 (cité : MEIER/STETTLER, Droit de la filiation 2006)
- MÉTRAL LORÈNE, La personne de confiance en protection de l'enfant : entre théorie et mise en œuvre, RMA 2021, 320 ss (cité : MÉTRAL)
- MICHEL MARGOT, Von der administrativen Versorgung zur fürsorgerischen Unterbringung. Alles in Ordnung im neuen Recht?, FamPra.ch 2015, 797 ss (cité : MICHEL, Alles in Ordnung)
- MICHEL MARGOT, Rechte von Kindern in medizinischen Heilbehandlungen, Diss., Basel 2009 (cité : MICHEL, Heilbehandlungen)
- MICHEL MARGOT/GAREUS INES, Das Gutachten im Verfahren vor der Kindes- und Erwachsenenschutzbehörde, FamPra.ch 2016, 874 ss (cité : MICHEL/GAREUS)
- Ministry OF Justice, A qualitative study on behalf of the Independent Panel examining the 2014 family justice system reform, New Zealand, April 2019 (cité : Qualitative study, Nouvelle-Zélande)
- MOL CHARLOTTE, Child participation in family law proceedings compared, Schrama/Freeman/Taylor/Bruning (édit.), International Handbook on Child Participation in Family Law, United Kingdom 2021 (cité : MOL, Child participation)